



Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône Sud

16 rue Maurice Petit
69360 SEREZIN DU RHONE
Tél. : 04 78 02 07 42

Sérézin, le 17 juin 2022

aux SIE COMMUNAY et REGION
SIE SIDESOL
SIE MIMO
SIE MOLY
et CAPV VIENNE

Réf. : 2022/3/RM/GM/SB

Messieurs les Présidents,

Le SMEP RHONE-SUD produit l'eau de la ressource du champ captant de TERNAY/CHASSE. Actuellement de récentes analyses effectuées comportent un taux de molécules perfluorées qui serait en dépassement de la future norme applicable en 2026.

Ces résultats nous emmènent à imposer un suivi constant avec des prélèvements trimestriels sur notre zone de captage. L'ARS nous informe que l'eau peut être consommée sans restriction sur l'eau distribuée.

Les dispositions actuelles, compte-tenu de la connaissance de ces taux perfluorés n'apportent pas de modification de consommation. Les effets sur la santé seraient susceptibles de se matérialiser après une exposition supérieure à la future norme qui sera applicable visiblement en 2026 et ceci pendant toute une vie.

En revanche, les rejets des industriels vont progressivement prendre fin ainsi que des mesures importantes seront prises afin d'accroître le contrôle de ces rejets.

Sans attendre, le SMEP RHONE-SUD avec nos partenaires, METROPOLE de LYON, SIE des MONTES du LYONNAIS ainsi que tous les acteurs du service de l'eau constituent un plan d'action qui sera en application dès à présent au regard de la norme 2026.

Les solutions possibles seront de réduire la pollution à la source en lien avec les industriels concernés, ainsi qu'à suivre et à évaluer la dynamique de la pollution. Diminuer les perfluorés dans l'eau de distribution avec des solutions technique tel que le mélange des eaux avec de l'eau non polluée (interconnexion et traitement).

Nous prenons cette pollution à cœur, nous mettons toute notre énergie à réduire toute nuisance à la qualité de l'eau.

Les informations connues relatent que l'exposition de la population aux perfluorés et majoritairement liée à l'alimentation, essentiellement aux produits de la mer, de viande, de fruits et œufs, l'eau y contribue également. Ces molécules sont en présence dans l'environnement issu de l'usage de produits utilisés quotidiennement notamment sur les vêtements imperméables, emballages alimentaires et certains mobiliers. La réduction de l'exposition aux perfluorés impose un changement de nos habitudes de consommation.

Nous sommes dans l'attente des travaux en cours au niveau européen afin de trouver des alternatives aux perfluorés.

En ce qui nous concerne une commission de travail a été constitué entre le SMEP RHONE-SUD, le SIE des MONTES du LYONNAIS et la METROPOLE de LYON afin d'avancer et de remédier aux troubles que nous subissons et d'autre part de rencontrer Monsieur le PREFET du RHONE ainsi que les services de l'Etat : ARS, DREAL, DDPP afin d'obtenir une écoute attentive, de mettre en place des actions coercitives vis-à-vis du pollueur et aussi de rencontrer les acteurs responsables de cette pollution.

Nous vous adressons, Messieurs les Président, l'expression de nos salutations.



Le Président, Guy MARTINET
Le Vice-Président, René MARTINEZ